

N°1650

du 23
Mai
2023



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

SECTEUR DES MINES AU TOGO
Des réformes majeures envisagées (P.6)

APPUI À L'INCLUSION FINANCIÈRE DES
FEMMES VULNÉRABLES (PAIFFV) (P.4)
Un projet qui a souffert de plusieurs
retards d'exécution avec 6 prorogations

POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS (P.6)
ÉTRANGERS DIRECTS
La position du Togo et ce qui doit changer, selon la CNUCED

PROGRAMME ÉLARGI DE
VACCINATION ET STRATÉGIE
NATIONALE DE LA VACCINATION (P.3)
La vaccination contre la Covid-19 y sera intégrée

SÛRETE DE L'AVIATION CIVILE ET FACILITATION DU TRANSPORT AÉRIEN

Lomé appelle à une action concertée de tous les acteurs de tous les pays

EN PLUS...

PANAFRICANISME

LANCEMENT DU 9^è CONGRÈS PANAFRICAIN

En attendant les assises de 2024, des mots forts

EDUCATION

La scolarisation à 2 ans a-t-elle les effets escomptés ?

JOURNÉE INTERNATIONALE

ÉLIMINATION DE LA FISTULE OBSTÉTRICALE

20 ans après - des progrès, mais pas assez

CULTURE

CONCOURS D'ARTS PLASTIQUES DU MINISTÈRE DE LA CULTURE

L'Etat lance un appel pour la réalisation de mosaïques et de fresques murales

TOURISME

Le ROC Hôtel d'Atakpame va faire peau neuve

Il n'est de secret pour personne que la criminalité transfrontalière et les opérations des groupes terroristes compromettent les efforts de développement des pays de la sous-région ouest africaine. Cette situation confirme le lien étroit qui existe entre sécurité et développement. Il apparaît nécessaire pour les Gouvernements de ces pays d'améliorer les conditions de sécurité dans les zones frontalières afin de lutter contre le trafic d'armes et le commerce illégal de ressources naturelles. Une coopération régionale est souhaitée. Sur tous les tableaux du transport...aérien surtout.



Plus de Mégas sur tes Forfaits Net!

***909*2#**

Consultation au *909*0#
togocom.tg
Avancer. Pour vous. Pour tous.

Forfaits Semaines		
Prix	Volume	Validité
1000F	1Go <small>0,99F/Mo</small>	7jours
1500F	1,6Go <small>0,99F/Mo</small>	7jours



Plus
de Mégas
***909*2#**

Nouveau



Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 93 70 52 94 / 90 05 94 28

TOURISME

Le ROC Hôtel d'Atakpame va faire peau neuve

Le ROC Hôtel d'Atakpame va faire peau neuve, une raison valable pour une fermeture de ce joyau hôtel, résidence préférée des touristes en visite dans la région.

Dans un Tweet, le ministre de la Culture et du Tourisme, le Dr. Lamadokou Kossi Gbenyo annonce que " dans l'optique d'offrir des services de qualité en matière d'hôtellerie et conformément aux ambitions du Gouvernement, le Ministère de la Culture et du Tourisme informe la population et les touristes que le Roc Hôtel d'Atakpamé sera fermé temporairement dès le 10 Juin prochain pour des travaux de rénovation".

Situé sur les hauteurs de la ville, après la cathédrale, cet hôtel est réputé pour sa belle vue panoramique. La terrasse du haut offre un beau

360° sur les collines, mais elle n'est pas tellement aménagée, n'hésitez pas à demander à ce que votre repas soit servi ici plutôt qu'en salle climatisée, surtout au coucher du soleil. Les 27 chambres, dont deux suites, sont spacieuses avec salle de bains intérieure disposant de l'eau chaude et un balcon sur les collines.

Construit lors du boom économique du Togo dans les années 1970 où la ville d'Atakpamé jouait et continue à jouer d'ailleurs le rôle de capitale régionale, le Roc Hôtel avait subi les travaux de rénovation il y a 10 ans. Les nouveaux travaux rentrent dans une politique de redynamisation du secteur touristique qui entre dans le vaste programme de développement national (PND).



ROC HÔTEL (ATAKPAMÉ)

FERMETURE TEMPORAIRE

Festival de Cannes

Le soutien au cinéma des pays africains

L'Afrique n'a jamais été aussi présente au festival de Cannes. Des réalisatrices issues du continent sont en compétition et deux membres du jury sont africains. Focus.

Avec deux films en compétition, une poignée d'autres disséminés dans les sélections parallèles et deux membres du jury originaires du continent, l'Afrique fait son festival à Cannes. Une "émulation artistique" portée par une nouvelle génération de cinéastes.

ler chercher les films africains", abonde Ramata-Toulaye Sy, qui enseigne le cinéma à Dakar. "Ils ont toujours été là, devant nous", assure-t-elle.

Tous les cinéastes sollicités par l'AFP disent partager la même ambition: faire des films ancrés en Afrique mais à "portée universelle". Reste que le chemin est souvent semé d'embûches: "Dans notre région, la culture dérange", affirme le Soudanais Mohamed Kordofani,



Une deuxième Palme d'or pour ce continent habituellement sous-représenté à Cannes et dans les autres festivals de 7e art? "La concurrence est très, très rude", dit à l'AFP la benjamine de la compétition, Ramata-Toulaye Sy, sans se risquer à d'avantage de commentaires.

La jeune femme née en France de parents Sénégalais livre à Cannes un premier long-métrage empreint de lyrisme sur l'émancipation d'une femme peule.

"Le Maroc fait depuis des années un vrai travail d'accompagnement de la production cinématographique", assure Kamal Lazraq. Même tonalité chez Ramata-Toulaye Sy, qui a loué l'accompagnement du gouvernement sénégalais concernant son film. Pour d'autres, le soutien financier et logistique n'est pas toujours au rendez-vous, comme l'avait dit publiquement Kaouther Ben Hania en 2021.

Peut-on parler d'une percée du cinéma africain? Non, rétorque à l'AFP le cinéaste malien Souleymane Cissé. "Les films africains ont toujours existé mais n'ont jamais été mis en valeur", soutient-il. "La production africaine est riche et variée, il est temps de s'y intéresser", poursuit-il, dénonçant le "mépris" des Occidentaux. "Ce sont aux distributeurs d'al-

pour qui le tournage de son premier long-métrage "Goodbye Julia" a été "très compliqué". "Tourner dans un pays instable, où il y a des manifestations et des émeutes, n'est pas évident. On est vite rattrapés par la réalité de nos pays".

Nécrologie

Martin Amis, la rock-star de la littérature n'est plus

Martin Amis, fils du romancier anglais Sir Kingsley Amis, est né le 25 août 1949 à Oxford, en Angleterre. Sa maison d'édition se souvient de lui comme d'un « romancier, essayiste, mémorialiste, critique et styliste suprême qui a dominé le monde de l'édition britannique pendant 40 ans ». Il vient de décéder à l'âge de 73 ans.

Connu pour son roman de 1984 *Money* (Money Money en français, trad. Simone Hilling) et *London Fields* de 1989 (trad. Géraldine d'Amico), Martin Amis quitte la scène littéraire indique Penguin Books UK, son éditeur. Il « laisse un héritage imposant et une marque indélébile sur le paysage culturel britannique, et il nous manquera énormément », assure la maison.

Selon son épouse, Isabel Fonseca, c'est un cancer de l'œsophage qui est provoqué sa mort, après une longue maladie, à son domicile en Floride.

ARTS PLASTIQUES / CONCOURS

L'Etat lance un appel pour la réalisation de mosaïques et de fresques murales

Le ministère de la Culture et du Tourisme vient de lancer un appel pour la réalisation de mosaïques et de fresques murales sur la thématique " Culture de l'union".

L'appel est destiné à tous les artistes, sans distinction. La sélection des artistes se fera par un jury qui tiendra compte des critères de qualité et de pertinence des propositions par rapport au thème retenu. " La parité homme/femme " retiendra l'attention du jury, précise le communiqué du ministère.

L'appel est ouvert dès ce 22 mai et prendra fin le 23 juin. La publication des lauréats aura lieu le 30 juin

2023.

Pour la soumission, les conditions sont d'être togolais de nationalité, d'envoyer copie de la carte d'identité et des nom et prénoms d'artiste, envoyer 10 images en PDF des réalisations artistiques originales et authentiques, et faire un engagement d'être disponible à Lomé pendant les mois de juillet et août.

Ce n'est pas la première fois que la présidence ou le ministère de la Culture appuient des artistes pour réaliser des fresques murales. Les fresques emblématiques restent celles de la route de l'aéroport.

C'est urgent.

Liberté d'expression

A Hong-Kong, les livres " aux idées malsaines " en retrait

La semaine dernière, un fameux dessinateur de presse, dont les caricatures évoquent souvent les relations entre Hong Kong et Pékin, a été suspendu pour une durée indéterminée de toute publication dans un journal grand public et ses livres ont depuis été retirés des bibliothèques de la ville.

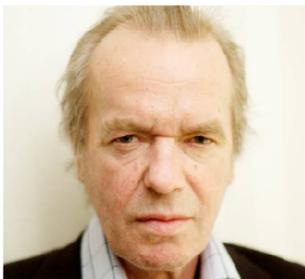
Des dizaines de livres introuvables en bibliothèque

Ce retrait a incité les journalistes locaux à rechercher dans la base de données des bibliothèques publiques des livres sur d'autres sujets politiquement sensibles, notamment la répression sanglante de 1989 sur la place Tiananmen contre des manifestants pacifiques, et à découvrir que des dizaines de titres manquaient à l'appel.

" Nous ne devons pas recommander des livres qui sont illégaux, qui violent les droits d'auteur, qui contiennent des idées malsaines ", a déclaré le dirigeant de la ville John Lee jeudi 18 mai. Il a défendu ces retraits en déclarant que les livres trouvés dans les bibliothèques publiques de Hong Kong " sont ceux que nous recommandons aux résidents".

John Lee n'a pas précisé comment le gouvernement définissait les " idées malsaines ", ni quand les livres avaient été retirés, mais il a ajouté que les habitants pouvaient toujours trouver ces ouvrages " par leurs propres moyens et les lire".

Depuis l'adoption de la loi sur la sécurité nationale, Hong Kong a vu son autonomie s'éroder, malgré la promesse de Pékin de la préserver après la rétrocession du territoire par la Grande-Bretagne en 1997. L'espace d'expression politique s'est réduit, et les tribunaux, les procédures judiciaires et les sphères culturelles ont été irrévocablement modifiés.



Il a écrit 14 romans et plusieurs livres de non-fiction, et est largement considéré comme l'un des écrivains les plus influents de son époque. Et reste assurément l'un des romanciers britanniques les plus célèbres de sa génération. « Pour beaucoup de personnes de ma génération, Martin Amis était unique : l'écrivain le plus cool, le plus drôle, le plus citable, le plus beau de la sphère littéraire britannique », témoigne son ancien éditeur, Dan Franklin.

AZIMUTS INFOS

Perseverance découvre une ancienne rivière profonde et tumultueuse sur Mars

Grâce au rover Perseverance qui explore la Planète rouge, le cratère Jezero dévoile encore un peu plus ses secrets et son histoire passée. Son histoire fluviale, plus spécifiquement. Car si l'on sait désormais avec certitude que ce cratère a, il y a bien longtemps, accueilli un petit lac, de nouvelles données montrent qu'il aurait également été sillonné par une rivière tumultueuse. De quoi compléter le tableau de Mars primitive qui était bien plus bleue qu'aujourd'hui.

Voilà plus de deux ans désormais que le rover arpente le fond du cratère Jezero, collectant échantillons et images. C'est d'ailleurs en analysant un panorama, capturé grâce à l'instrument Mastcam-Z entre le 28 février et le 9 mars, que les scientifiques se sont rendu compte que le rover se tenait certainement dans le fond d'un ancien lit de rivière. Il s'agirait même de l'une des rivières les plus profondes et les plus tumultueuses découvertes à ce jour sur la Planète rouge.

Les traces d'une profonde et tumultueuse rivière

Les images de Perseverance montrent en effet que les roches tapisant le site dit de Skrinkle Haven sont composées de sédiments grossiers et d'éléments de grande taille. Des indices qui permettent d'estimer l'énergie du courant ayant façonné cet ancien chenal de rivière. Car comme sur Terre, plus le niveau d'énergie est haut, plus la rivière est capable de transporter de gros éléments. La différence entre un tumultueux torrent de montagne ou un fleuve tranquille en plaine s'observe donc, en partie, dans la nature et la morphologie des sédiments déposés dans le fond du chenal.

Ce qui frappe également sur les clichés de Perseverance, ce sont ces longues strates incurvées, d'ailleurs visibles depuis l'espace, et qui intriguent depuis longtemps les scientifiques. Là encore, il s'agit d'un indice suggérant un puissant courant. Le débat porte désormais sur le type exact de rivière ayant pu produire ce genre de structures.

Rivière à méandres ou en tresse ?

Il pourrait en effet s'agir d'une rivière dite méandriforme, serpentant à travers le paysage. Les méandres qui se forment se déplacent en effet régulièrement vers l'extérieur sous l'action de l'érosion des berges. Mais il pourrait également s'agir d'une rivière en tresse. Ce type de rivière se développe habituellement sur des pentes plus raides où lorsque la charge sédimentaire est plus importante. Le chenal est alors marqué par la présence de nombreuses barres sableuses, qui constituent de petits îlots allongés dans le sens du courant au milieu du chenal. Ces barres ne sont pas fixes, elles évoluent et bougent au gré des variations du débit de la rivière, comme lors des événements de crues par exemple.

Les niveaux incurvés, photographiés par Perseverance, pourraient donc correspondre soit à d'anciens méandres ayant migré au cours du temps, soit à d'anciennes barres de sable. Si à l'origine ces deux types de constructions sédimentaires fluviales sont bien différents et identifiables, des milliards d'années d'érosion par le vent ont sévèrement rabaissé ces roches. La structure n'en reste pas moins très intéressante et les scientifiques soulignent d'ailleurs le fait qu'il est rare de l'observer de cette façon sur Terre, à cause notamment de la végétation qui masque bien souvent l'architecture des dépôts sédimentaires.

L'étrange formation de Pinestand

Un peu plus loin se trouve une autre formation géologique présentant cette fois-ci des strates formant un éventail s'élevant vers le ciel. Si son origine est certainement liée à une ancienne rivière, sa taille intrigue les scientifiques. Car si ce type d'architecture est bien observé dans les rivières terrestres, ce n'est jamais dans ces proportions.

Les investigations sur le site se poursuivent donc. Les scientifiques espèrent obtenir une image de ce qui se passe en profondeur, notamment grâce au géoradar dont est équipé le rover.

Ces nouvelles données modifient la perception que l'on pouvait avoir des rivières martiennes et suggèrent des écoulements bien plus violents que ce que l'on pouvait penser jusqu'à présent.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication

Hugue Eric
JOHNSON

Directeur de la Rédaction

Jean AFOLABI

Rédaction

Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

SÛRETE DE L'AVIATION CIVILE ET FACILITATION DU TRANSPORT AÉRIEN

Lomé appelle à une action concertée de tous les acteurs de tous les pays

Il n'est de secret pour personne que la criminalité transfrontalière et les opérations des groupes terroristes compromettent les efforts de développement des pays de la sous-région ouest africaine. Cette situation confirme le lien étroit qui existe entre sécurité et développement. Il apparaît nécessaire pour les Gouvernements de ces pays d'améliorer les conditions de sécurité dans les zones frontalières afin de lutter contre le trafic d'armes et le commerce illégal de ressources naturelles. Une coopération régionale est souhaitée. Sur tous les tableaux du transport...aérien surtout.

Eric J.

Des experts de la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC), de la Conférence européenne de l'aviation civile (CEAC) et de l'Organisation arabe de l'aviation civile (ACAO), venus de 44 pays, ce sont penchés sur le sujet lors d'un atelier à Lomé. Les échanges ont porté sur la facilitation et la sûreté des frontières. «**L'objectif de cet atelier qui est de discuter des faits nouveaux et réfléchir ensemble sur les défis qui s'imposent actuellement à la communauté de l'aviation civile pour promouvoir et renforcer la sûreté et la facilitation sur nos aéroports**», a rappelé Dokissime Latta, le Directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC).

En effet, un des défis du transport aérien est la capacité des aéroports à acheminer dans un délai raisonnable, le flux de passagers sans cesse croissant tout en tenant compte des exigences en matière de sûreté, d'immigration, de douanes, de santé, etc. La facilitation permet certes, un traitement plus rapide des voyageurs de bonne foi et améliore la perception de sûreté par les citoyens; mais, toutefois, le transport aérien qui a accru la mobilité des



personnes et la connectabilité au niveau mondial devient malheureusement, le mode de transport de plus en plus utilisé par les terroristes et les criminels pour transiter d'une région à une autre.

Pour le ministre togolais des transports, Affoh Atcha Dedji, il est important de faire l'état des lieux de la sécurité aux frontières et le point de la collaboration transfrontalière entre pays en matière de gestion de la sécurité, d'identifier les domaines et les actions prioritaires pour améliorer la sécurité des frontières et la collaboration transfrontalière, de capitaliser les expériences et partager les bonnes pratiques en matière de gestion de la sécurité transfrontalière. «**La nature transfrontalière des défis en matière de paix et de cohésion sociale nécessite une approche qui ne se limite plus aux frontières**

d'un pays donné, car, les causes et les conséquences des conflits actuels dessinent leur propre géographie et débordent les frontières des pays», a-t-il indiqué.

Il faut relever qu'en la matière, les normes et pratiques en matière de facilitation et sûreté de l'aviation civile recommandées par la convention de Chicago constituent quelques-unes des réponses aux deux principaux défis évoqués. Les résolutions 2178 et 2396 du Conseil de sécurité des Nations Unies participent également de cet objectif.

Les renseignements préalables concernant les passagers (RPCV), les données des dossiers passagers (PNR), les passeports électroniques, le répertoire des clés publiques (PKD), la base de données des documents de voyage volés et perdus (SLTD), les outils et systèmes de contrôle des frontières

permettent d'améliorer le contrôle frontalier et de lutter plus efficacement contre l'immigration clandestine. La principale valeur ajoutée de ces dispositifs est l'amélioration des procédures de sûreté et de congé des passagers en termes d'efficacité et d'efficience. «**Les questions débattues à cet atelier, constituent un appel à l'action. Elles sont d'actualité et sont une préoccupation majeure de notre continent**», a réitéré Affoh Atcha Dedji.

Sentiment partagé par le Directeur général de l'ANAC qui s'est réjoui des conclusions des travaux de Lomé. Elles ont permis de situer sur les forces, les faiblesses et les opportunités d'amélioration des dispositifs mis en place dans chaque État. «**Toutefois, les résultats de cet atelier ne pourront se concrétiser sur le terrain que par un engagement individuel et collectif de tous les acteurs. Le chantier est grand et la tâche immense. Mais vu le degré d'enga-**



gement de chacun, je n'ai aucun doute qu'ensemble nous allons relever les défis qui nous attendent», a fait savoir Dokissime Latta. La présence des partenaires



Remise de la distinction du CAFAC au Ministre ATCHA et au COL. LATTA pour Faure GNASSINGBE

techniques que sont la CAFAC, la CEAC, l'OAAC, INTERPOL et bien d'autres le rassure sur les succès escomptés.

Il est à rappeler qu'une distinc-

tion du CAFAC a été remise au Chef de l'Etat Faure Gnassingbé, le Champion désigné du Marché unique de transport aérien en Afrique (MUTAA) par ses pairs africains. C'est pour ses efforts et son leadership en matière de sécurité et de sûreté aériennes en Afrique et dans le monde. Col. Dokissime Gnama Latta, Directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC), s'est réjoui de cette reconnaissance et a rappelé le rôle joué par le Togo et son Président de la République pour le renforcement de l'intégration régionale dans le secteur aérien. «**Le champion du marché unique du transport aérien, c'est le chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé. De 23 Etats à la création, on compte aujourd'hui 35 pays et deux autres qui s'annoncent, la Mauritanie et São Tomé**», a renseigné Dokissim Latta.

PROGRAMME ÉLARGI DE VACCINATION ET STRATÉGIE NATIONALE DE LA VACCINATION

La vaccination contre la Covid-19 y sera intégrée

Late Pater

L'expérience, les leçons apprises et l'évolution des connaissances sur le virus à la base du Covid-19 (SARS-CoV-2) et sur la dynamique de la maladie elle-même ont amené les systèmes nationaux de santé à y adapter progressivement leurs stratégies de lutte. «**De ce fait, il s'est avéré nécessaire d'adapter les directives de surveillance et de riposte contre la pandémie de la Covid-19 pour optimiser les stratégies de réponse à tous les niveaux et orienter les prestataires de soins afin de garantir la continuité de services dans ce contexte épidémique**», réitère un document du ministère togolais de la Santé appelé Directives nationales de la surveillance et de la riposte à la Covid-19 (5ème édition, avril 2023).

Ce document, inspiré des directives de l'Organisation mondiale de la santé, dit-on, est mis à l'usage du personnel de santé et des agents de santé communautaire. Il renseigne que tous les **cas suspects de grippe** doivent être considérés comme des cas suspects de Covid-19, bien sûr un prélèvement pour la

confirmation doit s'en suivre; la surveillance sentinelle de la grippe doit intégrer celle de la Covid-19. De même, il a évoqué le cas du **voyageur par voie aérienne et maritime**, aussi bien à l'arrivée qu'au départ du Togo. Dans le premier cas, il est écrit que tout voyageur âgé de 12 ans ou plus, arrivant au Togo par voie aérienne ou maritime, doit être **détenteur d'une preuve de vaccination complète** contre la Covid-19 (pass ou carte vaccinale électronique ou physique) ou d'un résultat de test négatif selon les normes, **datant de moins de (5) jours** à l'arrivée au Togo. A défaut de l'un de ces deux documents à l'arrivée, tout voyageur sera soumis à l'obligation de faire un test de dépistage de la Covid-19 au point d'entrée. Tout voyageur âgé de moins de 12 ans est exempté du test PCR/TDR antigénique/preuve vaccinale à l'arrivée. Dans le second cas, tout voyageur, sortant du Togo, doit se conformer aux exigences du pays de destination. La preuve de vaccination complète ou le test de diagnostic Covid-19 **n'est plus obligatoire à la sortie du pays**. Par comparaison, par exemple, les voyageurs à destina-

tion de la Côte d'Ivoire ne sont plus soumis à l'obligation de test Covid-19 et ne doivent plus présenter une preuve de vaccination contre le Covid-19. A l'arrivée, les passagers sont juste soumis à un contrôle sanitaire strict: prise de température et présentation de la preuve de vaccination contre la fièvre jaune (carnet jaune). C'est vis-à-vis des voyageurs au départ que les deux pays se rejoignent, ceux qui quittent la Côte d'Ivoire devant se conformer aux exigences du pays de destination en matière de Covid-19. «**Toute autre mesure est désormais supprimée**», dit l'Exécutif ivoirien.

Quant au **voyageur entrant dans un point d'entrée terrestre** (voie terrestre) au Togo, le document précise qu'il doit présenter **une preuve de vaccination complète** contre la Covid-19 ou avoir un test de dépistage Covid-19 négatif, **datant de moins de 5 jours**. Tout voyageur sortant d'un point d'entrée terrestre doit se conformer aux exigences du pays de destination.

Il y a aussi les directives pour l'administration des vaccins contre la Covid-19, qui insistent que la vaccination contre la Covid-19 confère

une protection contre les formes graves de la maladie et permet de réduire le nombre d'hospitalisations et de décès qui y sont liés. Au Togo, les cibles pour l'administration du vaccin contre la Covid-19 sont les personnes âgées de 12 ans et plus, sauf avis médical contraire; cette cible peut toujours être revue en fonction de la situation épidémiologique. En plus, tous les vaccins contre la Covid-19 autorisés par les autorités sanitaires peuvent être administrés aux cibles recommandées principalement en routine et secondairement en campagne. Et «**la vaccination contre la Covid-19 sera intégrée dans le Programme élargi de vaccination (PEV) de même que dans la stratégie nationale de la vaccination**», ajoute le document.

C'est en septembre 2021 que la cible vaccinale a été élargie aux enfants dès l'âge de 12 ans. En décembre 2020, le Gouvernement togolais avait introduit sa demande de vaccin contre la Covid-19.

Le document de Directives nationales de la surveillance et de la riposte à la Covid-19 (5ème édition, avril 2023) définit les différents cas

Covid-19 (suspect, confirmé, probable); prescrit des indications pour la détection des cas et le suivi des contacts, les moyens de surveillance des contacts, les conduites à tenir dans un institut de formation / établissement d'enseignement / service public et privé, les directives d'utilisation des tests rapides antigéniques, la prescription et utilisation des tests de diagnostic rapide antigénique pour Covid-19, la conduite pratique de la prise en charge à domicile, etc.

En rappel, au Togo comme la plupart des pays de la région africaine de l'OMS, le Programme élargi de vaccination (PEV) est mis en œuvre depuis 1980 afin de réduire la morbidité et la mortalité des maladies évitables par la vaccination, surtout chez les enfants de moins d'un an et chez les femmes enceintes. Ce programme est maintenant bien implanté et constitue une priorité de la politique nationale de santé. Avant le vaccin Covid-19, le Togo a formellement introduit, depuis le 1^{er} septembre 2022, la deuxième dose du vaccin injectable contre la poliomyélite parmi les vaccins disponibles dans le Programme élargi de vacci-

nation.

A la date du 11 mars 2022, le pays présentait le bilan suivant: 6 268 140 doses de vaccins Covid-19 reçues, dont 62% à travers COVAX, 2% auprès du Fonds africain pour l'acquisition des vaccins de l'Union africaine, et 36% de dons des partenaires bilatéraux; 2 753 329 doses administrées à 1 556 974 personnes, soit 28,81% de la population cible avec 1 155 393 personnes entièrement vaccinées (21,38%). Et il était aussi dit que «le Togo n'a perdu aucune dose de vaccin par suite de péremption ou mauvaise utilisation grâce aussi à la dextérité du personnel soignant et une coordination efficace». Début décembre 2022, avec le service mobile couplé à d'autres stratégies de vaccination, le taux de vaccination national de la population cible qui a complété sa première série de vaccination était passé de 12% fin janvier à 18%. Début 2022, on pouvait également lire un taux de couverture vaccinal de 35% pour les personnes de plus de 18 ans ayant reçu au moins une dose et de 26% pour celles ayant reçu les deux injections. C'est selon.

SECTEUR DES MINES AU TOGO

Des réformes majeures envisagées

F. Wousou

L'existant

Au Togo, les textes législatifs et réglementaires qui régissent le secteur minier au Togo sont : la loi n° 96-004 du 26 février 1996 portant code minier de la République togolaise modifiée et complétée par la loi n° 2003-012 du 14 octobre 2003 ; la loi n° 2008-005 du 30 mai 2008 portant loi-cadre sur l'environnement et ses textes d'application ; la loi n° 2011-008 du 05 mai 2011 relative à la contribution des entreprises minières au développement local et régional et son décret d'application n° 2017-023/PR du 25 février 2017.

Sur le plan communautaire, l'UEMOA a adopté le règlement n° 18/2003/CM/UEMOA du 23 décembre 2003 portant code minier communautaire de l'UEMOA et un processus de sa relecture a été engagé en vue de prendre en compte les nouveaux enjeux et problématiques du secteur. Ledit processus de revue est actuellement en attente de son adoption par le Conseil des ministres statutaires. La CEDEAO a, de son côté, adopté la directive C/DIR3/05/09 de la CEDEAO sur l'harmonisation des principes directeurs et des politiques dans le secteur minier. Par ailleurs, la CEDEAO avait lancé le processus d'adoption de ses textes miniers, processus qui a abouti à l'adoption en mai 2019 du Code minier de la CEDEAO.

Fonds de développement minier et Fonds de développement local

Dans le secteur minier, le Togo dis-

pose de deux (02) fonds : le premier est le fonds de promotion et de développement des activités minières (fonds de développement minier) créé par le code minier en son article 55 bis qui devrait être alimenté par des ressources revenant à l'Etat au titre des opérations minières et dont l'objet est de financer les actions de promotion et développement des activités minières particulièrement l'exploration des ressources minérales. « **Ce fonds n'est pas encore formellement opérationnel. Par contre chaque année, une dotation budgétaire est allouée à l'administration minière en fonction de ses besoins pour les activités d'exploration minière** », renseigne-t-on au ministère des mines.

Le second est le fonds minier de développement local et régional créé par la loi n° 2011-008 du 05 mai 2011 qui est alimenté par un pourcentage du chiffre d'affaires des sociétés minières dont l'objet est de contribuer au développement des localités où s'exerce une activité minière. Ce fonds est géré par un comité tripartite composé de l'administration, des sociétés minières et des collectivités locales.

Responsabilité des sociétés extractives lorsque les populations riveraines souffrent des maux dus à la pollution minière

Au ministère des mines, on informe qu'avant l'attribution de tout permis d'exploitation, une étude d'impact environnemental et social est commanditée par le promoteur sous la supervision du ministère chargé de l'environnement. Cette étude assor-

tie d'un plan de gestion environnementale et sociale avec un budget de mise en œuvre est validée en atelier public. Le promoteur reçoit alors du ministère chargé de l'environnement un certificat de conformité environnemental qui l'engage sur les impacts potentiels pouvant survenir au cours de l'exploitation minière.

Ce titre, la responsabilité des sociétés extractives est entièrement engagée lorsque les populations riveraines souffrent des maux dus à la pollution minière et ce au nom du principe de « pollueur-payeur ». « Encore faut-il qu'il soit formellement prouvé que les cas de maladies relevés sont réellement imputables à la seule activité d'exploitation minière ».

Mise en œuvre du Fonds minier de développement local et de la Responsabilité sociale et environnementale (RSE)

Pour le fonds minier de développement local, des comités de gestion tripartite sont déjà mis en place, les comptes sont également ouverts au trésor public et les courriers ont été envoyés aux sociétés extractives courant mai 2020 afin qu'elles puis-

sent verser leurs contributions au titre des années 2018 et 2019. « **A ce jour, la plupart des entreprises minières ont procédé au versement de leur contribution au titre des exercices susmentionnés** », fait-on savoir. Pour la RSE, elle est prévue par le décret n° 2017-023/PR du 25 février 2017 portant détermination des modalités d'application de la loi n° 2011-008 du 05 mai 2011 relative à la contribution des entreprises minières au développement local et régional et permet de financer des projets identifiés par les communautés afin de maintenir un climat social apaisé entre les industries extractives et les populations riveraines. Ainsi, en matière de la RSE certains projets sociaux communautaires (écoles, centres de santé, pistes rurales, etc.) ont été réalisés et d'autres sont en cours.

Contrôles périodiques sur les sites d'exploitation minière

Il existe au sein de la direction générale des mines et de la géologie, la direction du contrôle et du développement minier qui a la charge de procéder à des contrôles périodiques de tous les sites d'exploitation minière au



Mila Aziabé, Ministre déléguée chargée de l'énergie et des mines

Togo. Mais force est de constater que faute de moyens humains et matériels, ces contrôles ne se faisaient pas régulièrement. Avec la mise en œuvre du PDGM, cette situation s'est améliorée par l'organisation avec l'appui dudit projet un contrôle trimestriel pluridisciplinaire en collaboration avec la direction générale du travail et des lois sociales et l'OTR. « **Au vu de l'importance de ces contrôles, des moyens adéquats doivent être prévus et mobilisés pour la poursuite de ces contrôles importants et nécessaires après la clôture du PDGM** », relève-t-on au ministère des mines.

Les réformes envisagées

dans le secteur minier au Togo

A en croire le Gouvernement, les réformes majeures envisagées dans le secteur des mines sont les suivantes : rédaction et adoption du document de politique minière du Togo et sa stratégie de mise œuvre ; lancement de la modification du code minier en vue de rehausser les montants des droits fixes et des redevances minières, excessivement bas par rapport aux montants des autres pays de la sous-région. Ce processus est actuellement au stade d'un projet de loi soumis à l'Assemblée nationale ; lancement du processus de formalisation des artisans miniers.

APPUI À L'INCLUSION FINANCIÈRE DES FEMMES VULNÉRABLES (PAIFFV)

Un projet qui a souffert de plusieurs retards d'exécution avec 6 prorogations

Late Pater

L'objectif principal du Projet d'appui à l'inclusion financière des femmes vulnérables au Togo (PAIFFV), qui est le renforcement de l'autonomisation des femmes vulnérables et l'accroissement de leur participation aux activités économiques, reste noble. Mais que ce projet aura souffert !! Au total, **six (6) prorogations subies** : une première de 9 mois, jusqu'au 30 juin 2019 ; une seconde de 9 mois également, jusqu'au 30 mars 2020 ; une troisième de 6 mois, jusqu'au 30 septembre 2020 ; une quatrième de 9 mois, jusqu'au 30 juin 2021 ; une cinquième de 9 mois, jusqu'au 31 mars 2022. A six mois de la fin de cette cinquième prorogation, une mission de supervision a encore recommandé une prorogation de la date de clôture du projet de neuf (9) mois « **pour bien achever le projet** » et en tenant compte de la pandémie du Covid-19. Subventionné à 945 millions de francs Cfa par la Banque africaine de développement (BAD), le PAIFFV a été approuvé le 22 août 2016 et entré en vigueur le 19 octobre suivant. Sur sa durée initiale, il devrait aider à développer des activités génératrices de revenus pour plus de 10.000 femmes vulnérables notamment les femmes handicapées, les femmes victimes des fistules obstétricales, de la traite et de l'exploitation sexuelle, les filles-mères sans beaucoup de moyens et les femmes vivant avec le VIH/SIDA. Il était prévu pour être initialement clôturé le 30 septembre 2018.

Une nouvelle mission a été effectuée du 2 au 4 novembre 2022 ; son rapport a été établi ce 15 mai 2023 et publié, dans la foulée, par la BAD. Les conclusions réitérent : il y a eu des retards dans le calendrier d'exécution



du projet et de décaissements, mais qui n'auront pas d'impact sur la mise en œuvre du projet et l'atteinte des objectifs du développement du projet si, par les mesures prises, le projet a pu décaisser le reliquat restant dans le compte spécial destiné à octroyer des crédits ; le projet a pu être exécuté finalement malgré la faible capacité de l'unité de gestion du projet et la mauvaise qualité à l'entrée du projet. Cela a engendré des prorogations cumulées de plus de 4 ans.

La performance de la gestion financière du projet étant insatisfaisante et le risque fiduciaire restant substantiel, il est impératif que le projet mette en œuvre urgemment les recommandations liées à la gestion financière, a poursuivi l'auteur du rapport. Par rapport aux risques, il a recommandé d'augmenter le taux de partage de risque de 50% à 100% pour permettre aux prestataires de services financiers (PSF) partenaires d'octroyer les crédits sans risque et atteindre la cible des 10.000 femmes vulnérables attendue par le projet. A la base, le risque est que les problèmes économiques engendrés par la crise de Covid-19 ont entraîné une diminution du taux de remboursement des crédits et de l'engagement des PSF, ce qui a ralenti les activités des crédits (sur 10 960 femmes identifiées et sensibilisées, seulement 6 609 femmes ont reçu du crédit). « **Outre l'augmentation du partage du risque à 100% pour faciliter l'octroi des cré-**

dit aux femmes vulnérables, la mission a recommandé également d'augmenter, d'une part, le nombre de femmes veuves ou mères célibataires identifiées et, d'autre part, d'inclure dans le projet les femmes déplacées dans la région des Savanes en vue de disposer d'une réserve conséquente de bénéficiaires pour absorber le reliquat », lit-on.

Toujours selon le document consulté par L'UNION, les effets attendus du projet ont été aussi notés par la mission. Qui dit : « **le volet opérationnel du projet est pratiquement bouclé ainsi que toutes les acquisitions opérationnelles malgré le retard dans la mise en œuvre du projet. Le projet a, aujourd'hui, des résultats conséquents. Toutefois, il y a un risque que l'objectif principal, celui de financer 10 000 femmes vulnérables, ne soit pas atteint dans la durée des deux mois restants du projet** ». Qu'à cela ne tienne, la cible est dépassée pour le nombre de moyennes et très petites entreprises (MTPE) créées et fonctionnelles (8.499 pour 3.000 prévues), pour le nombre de femmes formées (5.473 pour 1.000 prévues), pour le nombre de MTPE financées et le nombre d'activités génératrices de revenus financées (8.499 pour 5.000 prévues) ; la cible est atteinte pour le nombre d'emplois créés en moyenne par MTPE (1.000). Le taux de couverture des besoins de financement des projets, lui, n'est pas en bonne voie car pas de progression

par rapport à la précédente mission de supervision (55,2% contre 90% prévus). Pour le montant total des financements octroyés, il y a plutôt une faible progression (de 52,9% à 55,18% entre les deux missions).

Quant aux produits du projet, ils sont tous atteints ou dépassés, à l'exception de celui lié aux lignes de crédits allouées qui risque de ne pas être atteint (54,17% à deux mois de la fin du projet). Selon le rapport sur les produits, 14.746 « **femmes vulnérables identifiées** » formées en entrepreneuriat et (10.000 prévues), idem pour les femmes et hommes sensibilisés à la division du travail et des prises de décision dans les domaines économique, social et familial.

En rappel, à la fin de la mission effectuée du 22 juin au 9 septembre 2021, on a recommandé d'augmenter le taux de partage de risque de 5% à 50% (soumis à l'approbation du Fonds national de la finance inclusive, FNFI) et le recentrage éventuel des crédits sur d'autres PSF plus engagés et performants. Au rang des problèmes notés, en dehors de ce manque d'expérience de l'unité de gestion, il y avait également l'identification et la mobilisation des femmes vulnérables, étant donné leur variabilité et leur vulnérabilité (problème de constitution des garanties pour les veuves, mauvaise compréhension du mécanisme de financement du projet, incapacité de certains bénéficiaires à réaliser les activités génératrices de revenus, non alphabétisation des populations, fausses déclarations d'identité et d'adresse, difficultés de déplacement pour les handicapées, crainte du risque de stigmatisation pour les personnes vivant avec le VIH/SIDA et les réparées de fistules, résistance au projet).

SANTÉ +

Des œufs génétiquement modifiés pour mettre fin à cette allergie alimentaire

Une équipe de recherche japonaise a utilisé le génie génétique pour éliminer une protéine allergène majeure de l'œuf. Si les chercheurs considèrent ces œufs modifiés comme "moins allergènes", leur totale sécurité n'est pas encore assurée pour les personnes allergiques aux œufs.

Des scientifiques de l'université d'Hiroshima ont réussi à éliminer la protéine ovomucoïde, l'allergène majeur de l'œuf, chez des poulets. Ils ont utilisé la technologie d'édition du génome Talen (pour " nucléases effectrices de type activateur de transcription ") pour couper l'ADN au niveau d'une séquence spécifique. La méthode cible l'exon 1 du poulet, un élément d'ARN qui code pour certaines protéines comme l'ovomucoïde.

D'après les résultats de l'étude publiée dans la revue Food and Chemical Toxicology, les œufs pondus par deux souches de poulets modifiés ne présentaient aucune anomalie évidente. De plus, ils ne contenaient aucune trace de la protéine gênante ou de ses variants mutés. Toutefois, le séquençage du génome entier de ces nouveaux œufs a révélé des mutations, mais elles n'ont pas touché les régions codant pour les protéines en général. Pour l'instant, les chercheurs affirment que ces œufs sont moins allergènes que les œufs ordinaires, et que d'autres études devront prouver qu'ils ne présentent aucun danger pour la santé des personnes allergiques aux œufs.

Une sécurité totale à prouver

Les évaluations de sécurité sont primordiales, car même une toute petite quantité de protéine ovomucoïde peut déclencher une réaction allergique grave chez ces personnes. On trouve de l'œuf dans beaucoup de produits alimentaires et même certains vaccins contiennent des protéines d'œufs. Chez les enfants, les allergies aux œufs de poule sont l'une des allergies alimentaires les plus courantes et les allergies au blanc d'œuf - qui contient la protéine ovomucoïde - sont plus fréquentes que celles au jaune d'œuf.

" **La prochaine phase de la recherche consistera à évaluer les propriétés physiques et l'aptitude à la transformation des œufs dépourvus d'ovomucoïde, et à confirmer leur efficacité par des essais cliniques** ", a déclaré Ryo Ezaki, auteur principal de l'étude. " **Nous continuerons à mener d'autres recherches en vue de l'application pratique d'œufs à teneur réduite en allergènes.** "

ATHLETISME/ RABAT DIAMOND LEAGUE 2023

Du beau monde attendu à Rabat

La deuxième épreuve de la saison d'athlétisme de la Ligue de diamant aura lieu le dimanche 28 mai avec un peloton d'élite comprenant des médaillés d'or olympiques et mondiaux visant la gloire à Rabat, au Maroc.

Hervé A.

Dans le 100m masculin, l'un des affrontements les plus discutés de l'histoire récente est sur le point de se dérouler, avec le champion olympique Marcell Jacobs, d'Italie, qui affrontera le champion du monde en titre des États-Unis, Fred Kerley, alors que la bataille pour le titre de "l'homme le plus rapide du monde" se poursuit.

Au 200 m féminin, la Jamaïcaine Shericka Jackson, qui a établi le deuxième temps le plus rapide de l'histoire aux Championnats du monde d'athlétisme 2022, revient à sa distance préférée à Rabat après son premier match de la Ligue de diamant au 100 m.

Ils seront rejoints par les champions olympiques Jakob Ingebrigtsen de Norvège, Steven Gardiner des Bahamas, Emmanuel Korir du Kenya, Hansle Parchment de la Jamaïque et bien d'autres dans ce qui devrait être l'un des événements d'athlétisme les plus excitants de 2023.

Rabat Diamond League 2023: Aperçu, horaire, stars en compétition et comment regarder

Le médaillé d'or olympique du 100 m Marcell Jacobs affronte le champion du monde Fred Kerley dans l'une des nombreuses rivalités de haut niveau lors de la rencontre de la Ligue de diamant au Maroc, qui aura lieu le 28 mai.

Athlètes à surveiller

Cela fait un moment, mais le champion olympique du 100 m Marcell Jacobs et le champion du monde Fred Kerley s'affronteront enfin lors de la rencontre de la Ligue de diamant à Rabat, car tous deux cherchent à montrer qu'ils sont au top de leur forme à un an des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Les deux se sont battus pour l'or aux Jeux olympiques de Tokyo 2020, l'Italien revenant à la maison devant Kerley pour remporter la médaille d'or.

Cependant, depuis lors, Kerley a fait preuve d'une force constante dans l'épreuve de côte bleue de l'athlétisme, remportant l'or mondial en 2022 et commençant sa saison en 2023 avec un 9,88 au Seiko Golden Grand Prix.

Le peloton de Rabat regorge de talents en sprint, dont le champion olympique du 200 m Andre De Grasse, le deuxième coureur de 100 m le plus ra-



pide de tous les temps Yohan Blake, le médaillé de bronze mondial Trayvon Bromell et le médaillé d'or des Jeux du Commonwealth Ferdinand Omanyala.

Et le futur homme le plus rapide de

la planète pourrait bien être dans cette course aussi, avec le détenteur du record du monde du 20 m des moins de 100 ans, Letsile Tebogo, du Botswana, prêt à se mesurer aux meilleurs sprinteurs de la planète aujourd'hui.

FOOTBALL/

La FIFA met la pression sur les diffuseurs

Le temps passe, mais rien ne se passe. A moins de deux mois de l'ouverture de la Coupe du Monde féminine de football (20 juillet au 20 août), co-organisée par l'Australie et la Nouvelle-Zélande, plusieurs grandes nations européennes n'ont toujours pas de diffuseur de la compétition. La France, notamment.

Gianni Infantino, le président de la FIFA, a été le premier à s'en alarmer, menaçant les pays concernés de les priver de l'événement si les offres de leurs chaînes de télévision restaient insuffisantes. La secrétaire générale de l'instance, Fatma Samoura, lui a emboîté le pas à l'occasion d'un entretien

avec l'AFP. " Nous avons un bon produit, le plus beau du sport féminin, a-t-elle expliqué dimanche 21 mai. Tout le monde parle d'égalité, de parité. Nous voudrions que ces paroles se transforment en actions. L'action la plus simple est de valoriser cette Coupe du Monde à son juste prix, c'est tout ce que l'on demande. Les trois matches de la France sont programmés à midi en France en plein été, quand tout le monde sera en vacances. Il faut que les télévisions mettent un peu plus de moyens sur la table et acceptent de revenir à la table des négociations, avec des prix qui reflètent l'engouement pour le sport le plus populaire en Europe et en

France. "

Selon Fatma Samoura, les discussions sont en cours avec des potentiels diffuseurs français, mais les offres reçues ne sont pas encore à la hauteur des attentes de la FIFA. " Pendant longtemps, les diffuseurs ont été habitués à acheter les compétitions féminines avec des prix symboliques, a poursuivi la numéro 2 de la FIFA. Les sponsors et les diffuseurs jouent un rôle primordial dans le développement du football féminin et j'aimerais que cela se transforme par un soutien effectif et massif. "

En plus de la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne n'ont pas encore de

diffuseur officiel du Mondial 2023. Mais un accord a été signé dans 155 pays, dont les États-Unis, le Canada, les Pays-Bas et le Brésil. Interrogée dimanche 21 mai sur France Inter, la ministre française des Sports, Amélie Oudéa-Castera, s'est montrée optimiste. " Il ne faut pas paniquer, il y a encore un petit peu de temps, a-t-elle expliqué. Il faut que, comme ils s'y étaient engagés auprès de moi, les diffuseurs relèvent un peu leur offre pour que chacun fasse une part de chemin. Je prends l'engagement qu'il y aura bien une retransmission pour nos joueuses. J'ai mobilisé mes collègues européens pour qu'on ait une position forte commune. "

LIGA

Xavi contre le racisme : "S'il y a des insultes, on arrête de jouer"

Présent en conférence de presse lundi à la veille de son match contre Valladolid (22 heures), Xavi a adressé une diatribe contre le racisme et interpellé puissamment les instances espagnoles. Condamnant au passage sans réserve les insultes qui ont visé le Madrilen Viničius, joueur du grand rival.

Pas de place à la rivalité pour une affaire aussi grave que celle touchant Viničius. Au lendemain du houleux Valence-Real Madrid en Liga (1-0), l'ailier brésilien, victime d'insultes racistes durant le match et expulsé en fin de rencontre, a reçu un soutien inhabituel.

Présent en conférence de presse, lundi à la veille du déplacement à Valladolid, Xavi a réagi à l'affaire qui frappe son joueur rival. " De manière générale, malheureusement, il y a toujours eu des cas de racisme dans le football et c'est dommage que cela se produise en 2023. Tout acte de racisme doit être condamné. Ici, il n'y a pas de boucliers, ce sont des person-



nes, et les actes de racisme comme celui de Viničius à la Mestalla doivent être condamnés", a clamé l'entraîneur du FC Barcelone à la veille de son match face à Valladolid (22 heures).

" J'ai toujours pensé, depuis que je travaille dans le football, que c'était le seul sport où les insultes étaient acceptées. Je travaille sur le banc, et j'entends les insultes. Je ne vois aucun

bouclier, aucun ouvrier, aucun journaliste se faire insulter dans le monde du foot. Il est temps d'arrêter cela", a poursuivi l'entraîneur catalan, remonté.

Avant de conclure en interpellant avec force les instances espagnoles sur le sujet. " S'il y a des insultes, on arrête de jouer. C'est un message au président de la Liga ou de la Fédéra-

tion. Il faut mettre un terme à cela. Aucun enseignant n'est insulté, aucun travailleur n'est insulté. Allez insulter un ouvrier et vous verrez ce qui vous arrivera, une brique vous tombera sur la tête. Je n'ai pas à supporter toutes sortes d'insultes et de grossièretés pendant mes heures de travail. J'ai toujours pensé cela. Maintenant que je suis entraîneur du Barça et que j'ai plus de pouvoir médiatique, je profite de l'occasion pour le dire. "

Alors que certains de ses supporters sont accusés d'avoir tenu des propos racistes à l'encontre de Viničius dimanche, Valence a réagi dans un communiqué publié ce lundi. Le club informe que l'un de ses fans a d'ores et déjà été identifié et promet un bannissement à vie de toutes les personnes reconnues coupables. Le président de la Fédération espagnole, Luis Rubiales, a lui admis que le football avait "un problème" de "racisme" dans son pays.

BREVES

Le Sénégal domine l'équipe-type de la CAN U17

Quatre joueurs de l'équipe des Lionceaux de la Téranga, vainqueur de la 14e édition de la CAN U17 TotalEnergies 2023, ont été retenus dans le Onze idéal de la compétition révélé par le Groupe d'Etude technique de la CAF en Algérie.

Victorieux du Maroc (2-1) en finale vendredi au Stade Nelson Mandela d'Alger, le Sénégal a été sacré vainqueur de la Coupe d'Afrique des Nations U17 TotalEnergies, Algérie 2023. Tout au long de la compétition, les joueurs de Serigne Saliou Dia ont été nombreux à se démarquer à travers des performances exceptionnelles. C'est ainsi que le pays se taille la part du Lion dans le onze idéal dévoilé par le Groupe d'Etude technique de la compétition, avec quatre éléments retenus.

Avec seulement deux buts encaissés durant le tournoi, Serigne Diouf est logiquement positionné dans les buts. L'autre Serigne Diouf qui a impressionné par son autorité pendant le tournoi, est présent dans l'axe de la défense. Le métronome du milieu de terrain, Abdou Aziz Fall est aligné dans l'entrejeu tandis que le meilleur buteur du tournoi, Amara Diouf (5 réalisations) tient sa place en attaque.

Le Burkina Faso qui a terminé troisième de la compétition est aussi fortement représenté dans cette équipe-type du tournoi, avec trois joueurs. Il s'agit de l'arrière gauche, Lacina Traoré, du milieu Rachid Ouedraogo et de l'attaquant Souleymane Alio, désigné meilleur joueur du tournoi.

Le Nigérian Yahaya Lawali (arrière droit), les maliens Sekou Kone (milieu de terrain) et Mamadou Dombia (attaquant, 4 buts) sont aussi alignés. Tout comme le défenseur central marocain Hamid Eid qui complète ce onze idéal.

Miami surclasse Boston et se rapproche des finales NBA

Miami a étrillé Boston (128-102) dans la troisième manche de la finale de la Conférence Est des playoffs de la NBA, la ligue nord-américaine de basketball, dimanche. Les Floridiens ne sont plus qu'à une victoire d'une qualification pour les Finales.

Déjà vainqueur des deux premières manches à Boston, le Heat a pris les Celtics à la gorge d'entrée de jeu. Après avoir compté huit points d'avance à la fin du premier quart-temps, Miami a appuyé sur l'accélérateur dans le deuxième quart-temps, portant son avance à quinze unités au repos (61-46).

Sous l'impulsion de Gabe Vincent (29 points), Duncan Robinson (22 points) et Jimmy Butler (16 points), Miami n'a pas lâché son étreinte pour compter jusqu'à 33 points d'avance dans le troisième quart-temps. Dans les douze dernières minutes, les Floridiens ont géré leur avance pour mener 3-0 dans la série.

En cas de victoire lors de la quatrième manche mercredi à 2h30 heure belge, Miami sera qualifié pour les Finales NBA. Le Heat deviendrait alors la première tête de série N.8 à atteindre les Finales depuis New York en 1999. Miami peut aussi devenir la première équipe issue du "play-in", le barrage pour les équipes classées de la 7e à la 10e place à la fin de la saison régulière et instauré en 2020, à se hisser en Finales.

En Finales, Miami ou Boston affrontera le vainqueur de la finale de la Conférence Ouest entre Denver et les Los Angeles Lakers. Les Nuggets mènent 3-0 dans la série avant la quatrième manche mardi à 2h30 heure belge à Los Angeles.

Tiger Woods annonce avoir subi une nouvelle opération

Le golfeur américain Tiger Woods a annoncé qu'il avait subi mercredi une nouvelle opération chirurgicale à la jambe droite, gravement touchée lors d'un accident de voiture en 2021. Un communiqué, publié sur son compte Twitter, indique qu'il a subi "une procédure de fusion sous-talienne pour soigner son arthrite post-traumatique d'une fracture talienne précédente".

L'articulation sous-talienne est située juste sous l'articulation de la cheville et une fusion peut soulager la douleur. " Tiger est désormais en convalescence et a hâte de commencer sa rééducation", selon le communiqué, qui ne précise pas la durée de son indisponibilité. Woods, 47 ans, avait abandonné début avril au 3e tour du Masters d'Augusta, compétition qu'il a remportée cinq fois dans sa carrière, à cause d'une aggravation d'une blessure à un pied.

Avant son abandon, il avait eu du mal à passer le cut dans des conditions humides et froides, et il boitait à certains moments. Le golfeur avait eu un grave accident de voiture le 23 février 2021 près de Los Angeles, son SUV enchainant plusieurs tonneaux après une sortie de route brutale.

Il avait souffert de plusieurs fractures ouvertes aux jambes, surtout la droite, la plus endommagée, qui ne donnait guère d'espoir quant à la poursuite de sa carrière. Depuis, il n'a participé qu'à cinq tournois, et terminé seulement deux fois. Le prochain tournoi majeur, le Championnat PGA à Oak Hill (Etat de New York, nord-est) est programmé du 18 au 21 mai.

Le Sénégal incontestablement roi d'Afrique

Ne jamais perdre l'espoir. Cette maxime colle parfaitement à l'équipe U-17 du Sénégal. Menés 1-0, les Sénégalais ont attendu jusqu'à la 80e minute pour inscrire le but de l'égalisation avant d'arracher la victoire, trois minutes plus tard, lors de la finale de la Coupe d'Afrique des Nations U-17 TotalEnergies.

Un sacre de plus pour le pays de la Téranga. Le cinquième en 16 mois. Ce nouveau titre, les Ouest-africains sont allés le chercher avec les tripes. Mal embarqués, les pouillains de Serigne Saliou encaissent un but à la 14e minute de jeu, le corner d'Abdel Hamid M'ali trouve parfaitement la tête du capitaine marocain, Abdelhamid Ait Boudhal.

Ce but a le mérite d'apaiser les nerfs des hommes de Said Chiba, car 10 minutes auparavant, les Sénégalais étaient à deux doigts d'ouvrir le score sur un coup franc du capitaine Amara Diouf. Un avantage que les Lionceaux de l'Atlas ont su conserver jusqu'à la 80e minute et ce penalty accordé aux Sénégalais.

Tireur désigné des Lionceaux de la Téranga, Amara Diouf laisse Serigne Falou Diouf le tirer. Le défenseur central remet les deux équipes à égalité. Un but qui sonne la révolte du côté du Sénégal, trois minutes plus tard, Sawane d'une tête dévastatrice offre la victoire à son équipe.

Le Sénégal vient de remporter un troisième titre continental consécutif en l'espace de quatre mois : après le CHAN et la CAN U-20, le Sénégal est de nouveau sur le toit de l'Afrique.

La domination du Sénégal sur le football africain a débuté l'an dernier avec le sacre de la bande de Sadio Mané lors de la Coupe d'Afrique 2021 au Cameroun. Puis, la sélection de Beach Soccer s'est emparé de la CAN de la discipline.

À noter qu'il s'agit du premier sacre des U-17 sénégalais dans l'histoire de cette compétition.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS DIRECTS

La position du Togo et ce qui doit changer, selon la CNUCED

Webinaires, missions de prospection, audiences ministérielles, rencontres diplomatiques, voyages d'inspiration, rencontres B to B, panels, campagnes de séduction, tout se fait pour attirer les investissements étrangers directs vers le Togo. Y arrive-t-on et que faire ? La réponse, il faut lire les EPI du Togo.

Les Examens de la politique d'investissement (EPI) de la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement) visent à aider les pays à améliorer leur politique d'investissement en vue de réaliser les objectifs de développement durable. Réalisé à la demande du Gouvernement, l'EPI du Togo fait une analyse des politiques de développement, du climat des affaires et des institutions ayant un rôle en matière d'investissement, les obstacles stratégiques, juridiques et institutionnels qui entravent le potentiel des IED et freinent le développement du secteur privé local. Deux missions exploratoires, en mai et juillet 2022, ont complété les recherches documentaires. Un atelier de présentation du rapport préliminaire aux parties prenantes s'est tenu en ligne les 17 et 18 janvier 2023. L'EPI a bénéficié de la coopération des entités impliquées dans les politiques d'investissement. Les informations contenues dans cet EPI s'arrêtent au 31 janvier 2023. Voici les messages clés de l'EPI du Togo (extraits).

« En dépit des réformes qui ont entraîné une amélioration du classement du pays dans les indicateurs internationaux, les entrées d'investissement étranger direct (IED) sont demeurées volatiles et inférieures, en termes absolus et relatifs, à celles de pays comparateurs. La performance du Togo en termes d'attraction des IED est aussi faible par rapport à d'autres pays de la région. En termes absolus, les flux entrants étaient sur les périodes 2012-2016 et 2017-2021 inférieurs à ceux des autres pays de l'UEMOA, à l'exception de la Guinée-Bissau. Le stock d'IED s'élevait à 1,9 milliard de dollars en 2021. En termes relatifs, par rapport au produit intérieur brut (PIB) et de la formation brute de capital fixe, la performance du pays a baissé et est plus faible que la plupart des comparateurs. Elle est aussi inférieure à la moyenne du groupe des pays moins avancés (PMA) en Afrique pour les indicateurs des flux et du stock d'IED. Lancée en 1984, la privatisation a été une source importante d'IED. Le Togo est le troisième pays de l'UEMOA en termes de mobilisations de ressources par les privatisations, après la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Des entreprises étrangères ont participé à l'acquisition d'hôtels, de banques, de cimenteries et d'entreprises de télécommunications et agroalimentaires. L'État togolais demeure aussi actionnaire dans plusieurs sociétés d'infrastructures, ressources naturelles et services (transport, entreposage et hôtels). Dans les dernières années, le Togo a vu un nombre croissant de projets d'IED dans les services aux consumma-

teurs et de soutien aux entreprises. Ces projets incluent des centres d'appels, des plateformes électroniques pour le commerce et la logistique, ou des solutions de numérisation de paiements. Mis en œuvre grâce aux nouvelles technologies numériques, ces investissements fournissent à la population locale des solutions innovantes et génèrent un nombre appréciable d'emplois. La plupart des IED proviennent de pays africains, mais un rôle croissant de l'Europe et de pays émergents d'Asie est perceptible.

Le Plan national de développement 2018-2022 et la Feuille de route gouvernementale 2020-2025 misent sur le secteur privé, mais des obstacles pèsent sur la compétitivité et la capacité à mobiliser l'investissement. Le tissu entrepreneurial local est surtout constitué de petites entités informelles qui sont concentrées géographiquement (deux-tiers d'entre elles opèrent dans la région de Lomé) et peinent à tirer profit des réformes. Leur accès aux marchés est freiné par un manque d'appui aux exportations, des procédures complexes et des liens ténus, voire inexistant, avec les entreprises étrangères, ce qui empêche les transferts de technologie et de savoir-faire. Par ailleurs, les infrastructures demeurent problématiques à l'intérieur du pays alors que le Port autonome de Lomé est de plus en plus concurrencé par des ports voisins.

Afin de mieux exploiter le potentiel avéré, dans l'agriculture, l'agro-industrie ou la logistique notamment, et de bien ancrer le pays sur la voie du développement durable, **de nouvelles réformes seront nécessaires et celles déjà engagées devront être complétées.** De nombreux obstacles affectant la compétitivité du pays, y inclus les infrastructures, les ressources humaines, l'accès aux marchés et au financement, doivent être surmontés. Ces défis sont encore plus importants dans les régions autres que la capitale, où les efforts de réformes de l'environnement des affaires devront être davantage déployés.

Pour attirer plus d'investissements et permettre une montée en gamme des biens et services produits au Togo, la conception des réformes de l'environnement des affaires et de la compétitivité **doit changer.** Une meilleure concertation et une implication plus grande du secteur privé sont recommandées pour que les mesures répondent au mieux aux besoins, appréhendent mieux les préoccupations du secteur privé et permettent son plein essor. En construction depuis une dizaine d'années, l'architecture pour la promotion des investissements locaux et étrangers doit être opérationnalisée pour jouer pleinement et efficacement son rôle. Les réformes adoptées concernent l'amendement des législations relatives au foncier, aux investissements et au travail, la simplification et la digitalisation de procédures essentielles au secteur privé, la création d'entreprises, la déclaration et le paiement des impôts en ligne, la mutation des titres de propriété et la



Mme Rose Kayi Mivedor, ministre de la Promotion des investissements

numérisation de la procédure au tribunal de commerce de Lomé, l'obtention de crédit et des permis de construire ou les coûts de raccordement électrique revus à la baisse, etc.

Prêts à jouer pleinement leur rôle, beaucoup d'entrepreneurs souhaitent une plus grande implication dans l'élaboration des réformes qui sont **perçues comme visant uniquement les investisseurs étrangers**, concentrées sur la capitale et sa région, et parfois trop rapides. Et l'API-ZF est perçue par le secteur privé togolais comme étant dédiée aux IED, ce qui n'est juridiquement pas le cas. Le secteur privé connaît les réalités du terrain et peut aider à déterminer les besoins pour sa montée en puissance ; cet exercice aiderait aussi à modifier l'image que l'API-

ZF ne se consacre qu'aux grands investisseurs étrangers. Un secteur privé local fort et présent sur tout le territoire est essentiel pour profiter pleinement des investissements étrangers directs (IED). Seulement, le secteur privé togolais reste dominé par des unités informelles et des entreprises individuelles à faible valeur ajoutée, surtout concentrées à Lomé. Or les IED, lorsque les conditions d'un écosystème bénéfique sont réunies, peuvent insuffler une montée en puissance du secteur privé local en apportant du capital, un transfert de technologie et de savoir-faire qui permettent de mieux intégrer les entreprises nationales dans les chaînes de valeur régionales et globales.

Au même moment, la situation des PMI/PME est préoccupante. « Nous faisons face à une urgente nécessité

de mettre en œuvre le plan de soutien aux entreprises », a récemment confié Laurent Coami Tamégnon, le président du Patronat local.

Quid de l'API-ZF (Agence de Promotion des Investissements et de la Zone Franche), toujours pas très opérationnelle ? Une délimitation entre personnel du ministère de la promotion des investissements (MPI) et de l'API-ZF est essentielle avec un organigramme rationalisé durant la phase de démarrage. Et pour cause, le personnel du MPI, de la SAZOF et de l'API-ZF se confondent dans la pratique sur certaines missions. Celui-ci est, selon les informations obtenues pendant les missions exploratoires de la CNUCED, composé d'une dizaine de personnes. En parallèle, le plan stratégique reflète une direction générale composée de six directions, en sus d'un secrétariat général comprenant une unité réformes et plaider, et une direction juridique, pour un total de 27 employés selon le modèle opérationnel. Les besoins en personnel sont donc importants et représentent environ la moitié du budget prévisionnel de l'Agence sur 2022-2024. L'organigramme pourrait, dans la phase de démarrage de l'API-ZF, être rationalisé pour permettre la conduite des fonctions essentielles. Les ressources financi-

res de l'API-ZF doivent être renforcées. Un dialogue incluant toutes les parties prenantes pour entériner les priorités stratégiques de l'API-ZF et les activités correspondantes est essentiel. Le secteur privé dans le pays, national et étranger, est conscient de l'arrivée d'une API, mais ne voit pas l'API-ZF se matérialiser. L'opérationnalisation de l'API-ZF, l'institution chargée de la promotion des investissements, doit être complétée.

Les attributions de l'API-ZF mêlent fonctions promotionnelles et réglementaires. L'Agence est responsable de la promotion de l'investissement, du soutien à la formation et du transfert de compétences, ainsi que de divers services spécifiques relatifs à l'assistance et à l'accompagnement des investisseurs. Sur le plan réglementaire, elle doit mettre en œuvre et administrer le Code des investissements et le statut de la zone franche. L'API-ZF assume le rôle de secrétariat technique du comité d'agrément. En ce sens, il est important que l'API-ZF veille à distinguer les deux et à préserver ses fonctions promotionnelles, avec l'objectif d'éviter un conflit d'intérêt ».

Source : Examen de la politique d'investissement du Togo, CNUCED

ÉLIMINATION DE LA FISTULE OBSTÉTRICALE

20 ans après - des progrès, mais pas assez

Etonam Sossou

La fistule obstétricale est une perforation entre le vagin et la vessie et/ou le rectum, due à un travail prolongé ou obstrué sans accès à un traitement médical rapide et de qualité. Elle provoque chez les femmes et les jeunes filles des fuites d'urine, de matières fécales ou des deux, et entraîne souvent des problèmes médicaux chroniques, la dépression, l'isolement social et l'aggravation de la pauvreté. 90 % des grossesses impliquant une fistule se terminent par une mortinaissance.

Les systèmes de santé et les com-

munités ne parviennent pas à mettre fin à la fistule obstétricale. La discrimination fondée sur le sexe et la marginalisation sociale créent des risques supplémentaires, ce qui fait que la fistule touche de manière disproportionnée les femmes et les filles pauvres, mal desservies et marginalisées.

Trois solutions rentables peuvent prévenir la fistule : un accès rapide à des soins obstétricaux et néonataux d'urgence de qualité, des professionnels formés aux techniques de sage-femme lors de l'accouchement et un accès universel à la contraception moderne. Les systèmes de santé

peuvent réduire le nombre de fistules en surveillant la prévalence, en comblant les lacunes dans les soins et en garantissant l'accès universel à un personnel de santé compétent. Les plans nationaux de santé doivent également s'attaquer à la discrimination fondée sur le sexe et aux autres facteurs qui rendent les femmes et les filles plus vulnérables à la mortalité et aux maladies maternelles. Un leadership politique et des investissements audacieux pourraient permettre d'éradiquer la fistule. Des partenariats ambitieux et des investissements à plus grande échelle sont impératifs pour mettre fin à la

fistule d'ici 2030 - notre objectif global dans le cadre des objectifs de développement durable.

L'UNFPA dirige la Campagne mondiale pour l'élimination de la fistule, qui vise à transformer la vie des femmes et des filles vulnérables. Cette campagne, qui dure depuis 20 ans, représente un engagement mondial en faveur de la prévention de la fistule et d'un traitement holistique, y compris la réparation chirurgicale, la réinsertion sociale et la réadaptation. Malgré les progrès accomplis, l'élimination de la fistule d'ici à 2030 exige une action accélérée, dès maintenant.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE KARITÉ 2023

Les travaux démarrent ce 23 mai à Abidjan

Etonam Sossou

L'Alliance Globale du Karité lance ce 23 mai à Abidjan « *Karité 2023* ». Une conférence internationale ayant pour thème « *Bâtir des chaînes d'approvisionnement résilientes* » dans l'industrie du karité qui vise à sensibiliser les acteurs de l'industrie et les parties prenantes au niveau régional, national et international. La conférence servira de catalyseur pour la collaboration, l'innovation et le développement durable dans le secteur du karité et servira de plateforme pour mettre en lumière les défis et les opportunités critiques auxquels l'industrie est confrontée. Avec un thème centré sur la construction de chaînes

d'approvisionnement résilientes, elle démontrera comment l'industrie promeut la durabilité en utilisant efficacement les ressources tout en protégeant l'environnement et en promouvant l'autonomisation des femmes. Quelles sont les possibilités de relever les défis auxquels sont confrontées les collectrices en matière de résilience au changement climatique, de garantie de revenus décents et de reconnaissance des opportunités qui créent de la valeur et des moyens d'action ? Comment les marques et les fournisseurs répondent-ils aux nouveaux marchés en termes de fonctionnalité et de durabilité, sécurisent-ils les approvisionnements et trouvent-ils des opportunités pour

diversifier leurs sources et réseaux d'approvisionnement ?

La conférence, qui se tiendra du 12 au 14 juin, réunira un nombre impressionnant d'intervenants de renom, dont des experts du secteur, des responsables gouvernementaux et des leaders d'opinion. Les participants peuvent s'attendre à des tables rondes captivantes, des présentations informatives, des ateliers interactifs et des opportunités de réseautage conçues pour inspirer et responsabiliser tous les participants. En plus des sessions engageantes, Karité 2023 présentera des produits, des technologies et des solutions innovantes dans l'industrie du karité à travers une exposition exclusive. Les participants

auront l'occasion d'entrer en contact avec des fournisseurs, des fabricants et des prestataires de services de premier plan, ce qui favorisera l'établissement de nouvelles relations d'affaires et stimulera la croissance du secteur

L'Alliance Globale du Karité est une association industrielle à but non lucratif qui compte 816 membres dans 39 pays, dont des coopératives de femmes, des marques et des détaillants, des fournisseurs et des ONG. Grâce aux partenariats publics - privés, l'AGK promeut la durabilité de l'industrie, les pratiques et les normes de qualité, ainsi que la demande de karité dans l'alimentation et les cosmétiques.

EDUCATION

Quand la scolarisation à 2 ans n'a pas les effets escomptés

Etonam Sossou

Bien que la scolarisation précoce soit perçue comme une pratique illégale au Togo, des enfants de moins de 3 ans et de moins de 6 ans (âges requis) sont sans cesse inscrits respectivement au préscolaire et au primaire. Face à ce phénomène de plus en plus en vogue sur le territoire national, les avis sont partagés.

La promotion de la scolarisation tous azimuts actuellement au Togo semble éprouver la psychologie des enfants. Cet assaut contre l'analphabétisme et l'ignorance est constaté dans tous les coins du pays avec parfois un mépris des principes liés à la psychologie de l'enfant. A l'école primaire publique X, environ une centaine d'élèves du CP1, suit les cours ce matin du 10 mai. L'un d'entre eux éprouve de réelles difficultés à se concentrer pendant les leçons. "Physiquement et mentalement, cet enfant diffère des autres qui ont l'âge normal", explique son enseignant. Inscrit comme auditeur libre, Dieudonné va atteindre dans plusieurs mois les six ans officiellement requis pour être scolarisé à partir du CP1. Si son cas paraît isolé, la scolarisation précoce est un phénomène récurrent aussi bien dans le primaire que dans le préscolaire, notamment dans les établissements privés qui ouvrent d'année en année. A deux ans seulement, Auriana est admise à la petite section dans une école privée au lieu des trois ans recommandés. Le non respect de la réglementation fixant les âges d'accès au préscolaire et au primaire respectivement à trois et à six ans révolus au 31 décembre de l'année considérée constitue sans cesse un boulet au pied des apprenants et le personnel d'encadrement. Selon une monitrice, le suivi d'un enfant à scolarité précoce n'est



pas du tout facile. "On veut travailler, lui, il ne fait que pleurer. Quand tu le touches, il te griffe ou te demande de le mettre au dos ou refuse même de rentrer en classe", déplore-t-elle. Un enseignant de l'école privée "la réussite" Max Afagnon abonde dans le même sens pour signifier les difficultés éprouvées par les enseignants commis à l'encadrement des enfants n'ayant pas l'âge requis pour rentrer au préscolaire ou au primaire. Quand bien même l'apprenant inscrit précocement est capable de parler correctement, il n'arrive pas à appréhender ce qui lui est enseigné. Max Afagnon explique que cette catégorie d'enfants, qui parvient à s'accrocher dans sa scolarisation avant l'heure, excelle souvent dans les langues, mais elle éprouve d'énormes difficultés dans les matières scientifiques. "Si tu leur demandes de résoudre un problème à six solutions, on constate que ceux-ci, au regard de leur âge mental, n'arrivent pas à traiter intégralement le problème donné", renchérit l'enseignant. Ils sont nombreux, les parents d'élèves qui vivent cette situation embarrassante. Leurs espoirs de forger rapidement des génies précoces s'évanouissent devant un lot d'entraves psychologiques liées au bas âge des inscrits.

Des déceptions ...

Les projets de réussite et d'excellence rapides ne sont pas toujours au rendez-vous. "Mon en-

fant (10 ans) n'a jamais redoublé, mais cette année, il a repris la 6ème. Il refuse d'apprendre ses leçons qu'il trouve trop élaborées", regrette Patricia, une parente d'enfant à scolarité précoce. Pour le directeur de l'école publique "Y", l'intelligence de l'enfant est comparable à un élastique qui évolue en fonction de sa croissance physique, psychique et psychologique: "Quand vous donnez à l'enfant, ce qui dépasse sa capacité intellectuelle, vous lui faites du mal. Ce qui est dangereux pour son cursus scolaire", explique-t-il. Il ne cesse de rappeler l'application stricte de la réglementation à son personnel: l'âge prescrit doit être respecté pour que l'enfant connaisse une évolution psychologique et physique normale. "Un collègue a mal vécu cette situation. Son enfant est arrivé en classe de terminale au BAC à l'âge de 16 ans, mais il a dû passer le Baccalauréat trois fois. Tout porte à croire qu'à un moment donné, il y a eu un blocage qui s'est produit", déplore-t-il. Les responsables des enseignements préscolaire et primaire sont d'avis que les enfants apprennent mieux s'ils sont inscrits à l'âge requis. Cette conviction éducative est battue en brèche par certains parents qui estiment que les établissements scolaires sont susceptibles de contribuer à l'éducation des enfants, même ceux inscrits avant l'âge requis.

LANCEMENT DU 9^È CONGRÈS PANAFRICAIN

En attendant les assises de 2024, des mots forts

Eric J.

Ce lundi 22 mai, à Lomé, a eu lieu la cérémonie de lancement des préparatifs du 9^È Congrès panafricain, qui devrait se tenir l'année prochaine à Lomé. C'est une initiative du Gouvernement togolais qui a tenu à remettre au goût de jour, ce mouvement cher aux africains du continent, de la diaspora et aux afro-descendants de par le monde.

En lançant officiellement ce congrès, La première ministre Victoire Tomégah Dogbé a indiqué que les congrès panafricains organisés, constituent une séquence historique où les afro descendants de la diaspora et les africains d'Afrique ont dans un élan de solidarité, fait avancer la cause de la liberté et de la dignité universelle. Le contexte économique et politique de nos jours, constitue une opportunité historique pour les africains et personnes d'ascendance africaine, de prendre conscience de leurs forces, de leurs richesses diverses et du rôle qu'ils doivent tous jouer dans l'émergence de nos pays.

Pour la cheffe du Gouvernement du Togo, le constat est que la place faite à l'Afrique, aux africains et aux personnes d'ascendance africaine est insuffisante pour leur permettre de jouer pleinement leur part dans la Gouvernance mondiale. « Nous avons besoin de compter sur chaque fille, sur chaque fils africain et afro-descendant d'ici et d'ailleurs pour donner un élan nouveau à la pensée fondatrice du panafricanisme. Il nous faut unir nos forces pour avancer », a dit Victoire Tomégah Dogbé.

Le ministre des affaires étrangères Robert Dussey a martelé que la part faite à l'Afrique est inacceptable et le panafricanisme demeure une chance pour l'Afrique, les africains et les africains d'ascendance africaine dans le monde. Il a rappelé qu'en prenant, en Février dernier, la décision relative à l'organisation du 9^È congrès panafricain sur le thème renouveau du panafricanisme et rôle de l'Afrique dans la



Prof. Robert Dussey, Ministre des affaires étrangères

réforme des institutions inter multilatérales, mobiliser les ressources et se réinventer pour agir, sur proposition du Togo, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine a pris la pleine mesure des enjeux et des défis actuels du continent africain. Le thème retenu pour le congrès de 2024 fait clairement de la question des réformes des institutions multilatérales de coopération internationale une préoccupation panafricaine. « Le congrès panafricain de Lomé, sera l'occasion privilégiée pour les africains vivant sur le continent et hors d'Afrique, de la diaspora et les afro descendants, de s'interroger sur la question de leur devenir, dans un monde de plus en plus instable, marqué par des crises multiples et en panne de responsabilité collective et de Gouvernance concertée impliquant véritablement le continent africain », a dit Robert Dussey. L'événement international permettra d'inventer des solutions innovantes et pertinentes destinées à améliorer la participation et la représentativité de l'Afrique dans la gouvernance mondiale ainsi que son implication dans les nécessaires réformes des institutions internationales.

Intervenant lors de la cérémonie de lancement de 9^È Congrès panafricain, Jean Claude Gakosso, le ministre des affaires étrangères de la république du Congo a appelé au changement de paradigme, notamment en faisant du travail, la seconde religion pour l'Afrique. « Nous devons sublimer le travail et le labeur, nous devons re-

doubler d'efforts et les mutualiser sur l'ensemble du continent. Afin de répondre partout, aux quatre coins de notre terre sacrée, les lumières de l'intelligence et le doux parfum du bonheur. Ce n'est qu'à ce prix que l'Afrique notre beau continent, aujourd'hui déserté, trahi par une frange de sa jeunesse, pourra redevenir pleinement, ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être dans nos cœurs, à savoir, le continent où il fait vraiment bon vivre », a-t-il insisté. L'officiel congolais rêve d'une Afrique affranchi des barrières artificiel, d'une Afrique démocratique et écologique où chacun vit dans un environnement sain et assume pleinement son destin, un continent qui doit avoir voix au chapitre au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies. Pour l'action publique doit viser la prospérité et la félicité aux populations.

Le Professeur Doudou Diène apporte quelques réflexions critiques à la longue marche du panafricanisme, sur l'identité et bien de concept en lien avec le panafricanisme. Il prône une re-visitation du concept du panafricanisme. « Il faut éviter que le panafricanisme ne devienne un mantra, répété à volonté sans réelle contenance », a exhorté Doudou Diène.

L'année prochaine donc, le Togo attend tous les africains dans sa capitale, les pro panafricanisme mais aussi ceux qui portent des critiques sévères, les activistes pour que les résultats de ce 9^È congrès répondent à plus d'inclusive autour de la notion du panafricanisme.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°308
DE LOTO Sam du 20 Mai 2023

Le tirage N°308 du LOTO Sam a eu lieu au siège de la LONATO, Samedi 20 mai 2023 et a fait naturellement des heureux gagnants dans les villes du pays. Parmi ces gains, quelques gros lots notamment:

@LOME

* Trois (03) gros lots de 1.250.000 F CFA auprès de l'opérateur 50421.,

* 1.000.000 F CFA auprès l'opérateur 60624.

L'intérieur du pays n'est pas en reste. Il a enregistré

@BADOU: 1.000.000 F CFA auprès de l'opérateur 20131,

D'innombrables lots intermédiaires c'est-à-dire, des lots de moins de 1.000.000 F CFA ont fait la joie des parieurs sur toute l'étendue du territoire.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

LOTO SAM

Résultats du tirage N°308 de LOTO SAM du 20-05-2023

Numéro de base

25 69 13 40 32

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°752
de LOTO KADOO du 19 mai 2023

La LONATO a procédé vendredi dernier à son siège au 752^È tirage de LOTO KADOO avec bonus. La LONATO a recensé uniquement des intermédiaires.

Ainsi, c'est d'innombrables lots intermédiaires (inférieurs à 1.000.000 F CFA), qui sont été gagnés sur toute l'étendue du territoire.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et sur les points de paiement, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS,
UNE AUTRE FAÇONS DE DEVENIR RICHE ! BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°751 de LOTO KADOO du 12-05-2023

Numéro de base

Numéros bonus

51 60 77 83 03 44 55

Plus de Mégas sur tes Forfaits Net!

Nouveau

***909*2#**



Forfaits Semaines

Prix

Volume

Validité

1000F

1Go

0,98F/Mb

7jours

1500F

1,6Go

0,92F/Mb

7jours

Consultation au*909*0#

togocom.tg   

Avancer. Pour vous. Pour tous.



Togocom